

SORTIR LE RECYCLAGE DE LA CRISE

En octobre 2008, éclatait la crise du recyclage. Dans la foulée de la récession économique mondiale et du tassement de la valeur des matières premières, les cours jusque là assez élevés des matières recyclables s'effondraient et nous précipitaient dans l'incertitude. Durant la campagne électorale, fin novembre plus précisément, la ministre de l'Environnement, Mme Line Beauchamp, au courant de la situation depuis trois semaines disait-elle, chargeait trois responsables du secteur de lui faire rapport dans les deux semaines sur l'état de la situation et sur les mesures à prendre pour l'améliorer.

Enfin, le 28 janvier, neuf semaines plus tard donc, la ministre annonçait des mesures pour soutenir les centres de tri et la création d'un Comité conjoint sur le marché des matières recyclables. Ces annonces répondent-elles à nos attentes ?

Le plan de la ministre

Le train de mesures prévoit des garanties de prêts aux centres de tri, leur fournissant ainsi des fonds de roulement, qu'ils devront rembourser après en avoir défrayé les intérêts.

D'autre part, il permettra aux municipalités, sur une base volontaire, de rouvrir les contrats avec les centres de tri, « jusqu'à ce que la matière recyclée retrouve son cours normal ».

Le gouvernement propose aussi de créer un fonds qui pourrait atteindre six millions de dollars, pour améliorer les opérations, la rentabilité et la qualité des produits recyclés, favorisant ainsi l'essor du marché québécois.

Enfin la ministre mandate un « Comité conjoint sur le marché des matières recyclables », sous la férule de RECYC-QC, pour favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande de matières recyclables au Québec. Là, nous sommes réellement au coeur du problème et presque en vue des solutions !

Un plan qui passe à côté de l'essentiel

Nous approuvons ce que la ministre a annoncé. Mais par ailleurs, nous déplorons qu'elle ne semble pas avoir mis le doigt sur les aspects les plus importants de cette crise. Les centres de tri démontrent un enthousiasme très modéré pour les garanties de prêt qui les maintiendront hors de l'eau pour un court laps de temps et les endetteront pour longtemps.

Rouvrir les contrats, c'est demander aux municipalités de payer davantage pour le recyclage, et ce volontairement ! Le résultat, s'il y en a, sera une inévitable hausse des taxes municipales, alors que les citoyens paient déjà pour ce service, une bonne partie des coûts.

On peut s'interroger sur la modestie des fonds pour l'amélioration des équipements et de la formation. Mais c'est un pas dans la bonne direction.

Il reste globalement très décevant de constater qu'on a manqué une belle occasion de s'attaquer au vrai problème et d'améliorer la situation à moyen et long termes.

Or on est en situation d'urgence ! Il est très possible et même probable que la situation dégénère très rapidement et que plusieurs centres de tri soient obligés de cesser leurs opérations. Alors là, on en aurait vraiment plein les bras.

La solution: valoriser les matières recyclées

Comment remédier à la crise ? En équilibrant l'offre et la demande. L'offre est constante: les Québécois recyclent avec un enthousiasme croissant. Et il faut tout faire pour soutenir et accentuer cette tendance. La demande stagne parce qu'il n'y a aucune incitation, aucune obligation à utiliser les matières recyclées.

Non seulement le recyclage remplace la matière première qu'on n'est pas obligé d'extraire ou de détruire dans la nature, mais en plus, il se transforme en de nouveaux produits au lieu de se retrouver à polluer notre environnement pendant des délais parfois incroyablement longs. Donc, sa valeur n'est pas seulement celle du produit qu'il remplace, mais elle comprend également une valeur environnementale. Malheureusement, ce raisonnement, le marché de la libre entreprise est incapable de le tenir. C'est pourquoi le gouvernement doit intervenir et légiférer. Il suffirait d'exiger des pourcentages minimum de matières recyclées dans les différents matériaux (plastique, verre, bois, métaux, papier, carton, etc...) pour faire remonter les cours à fière allure et vider progressivement les entrepôts. Evidemment, il faudra y aller par étapes pour qu'il n'y ait pas surchauffe dans la demande.

Tout ce qui serait trié et recyclé ici créerait de l'emploi ICI. Est-il besoin de préciser que si les matières sont écoulées à leur juste valeur, ce n'est pas le contribuable qui financera le plus les opérations mais les produits recyclés eux-mêmes ? Cela donne à réfléchir, non ?

On ne trouve pas trace de tels raisonnements ou approches dans le train de mesures du gouvernement. Rien non plus pour diminuer le suremballage, ni pour réglementer les types de plastique ou autres matériaux à privilégier pour faciliter le recyclage. Rien sur le problème du verre. Rien pour augmenter le retour sur les contenants consignés. Rien pour interdire les sacs de plastique non réutilisables.

Et surtout, comment le gouvernement peut-il espérer « que la matière recyclable retrouve son cours normal » s'il ne fait rien pour ça ? Il préfère compter sur les forces du marché qui ont fait la preuve ad nauseam de leur totale incapacité à mettre de l'ordre dans ce chaos. Ce qui veut dire que les cours vont recommencer à fluctuer en fonction des caprices de la demande mondiale et autres crises.

Reste le Comité conjoint sur le marché des matières recyclables. Cela éveille de l'espoir parce qu'on peut penser que ces gens-là vont travailler de bonne foi et que pour la plupart, ils sont bien placés pour juger de la situation et éventuellement trouver les vraies solutions. Mais on ne peut jamais être sûr de rien et le mandat est très flou. Rien n'indique le climat d'urgence dans lequel ce comité devrait opérer.

Passons à l'action

C'est pourquoi le Mouvement Écologique Mathalois (MEM) appelle la population à signer la demande ci-jointe. Cette demande met l'accent sur des solutions qui nous apparaissent essentielles et elle se veut un appui au Comité conjoint pour qu'il se sente soutenu par la population et qu'il sache que nous évaluons bien l'urgence de la situation. C'est aussi pour signifier à la ministre qu'elle n'est pas allée assez loin dans ses mesures.

Nous demandons à tous les citoyens qui ont à coeur leur bac de recyclage et la santé environnementale de notre planète, d'envoyer cette demande à leurs amis et connaissances, leurs familles, leurs milieux de travail etc... Nous demandons à tous les organismes qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'environnement, de prendre le relais et de la faire circuler parmi leurs membres. Dans Lanaudière d'abord, mais pourquoi pas ailleurs au Québec. Ne laissons pas l'indifférence, le doute ou le découragement nous démobiliser. Ne laissons pas la bataille du recyclage se dérouler sans nous. Les pouvoirs constitués sont beaucoup plus sensibles qu'on ne le croit à l'opinion publique. Encore faut-il que celle-ci s'exprime !

Merci de nous aider à remporter ce combat. Une victoire serait une formidable lueur d'espoir dans le tunnel... de nos déchets.

N.B. Nous vous demandons de dater la pétition en mentionnant votre municipalité, d'ajouter votre adel et votre téléphone (optionnels) et de la retourner à notre adresse: memmathalois@distributel.net

Nous ferons suivre ces lettres aux députés respectifs et au Comité Conjoint.